

liste des documents à fournir

Retrait d'un dossier auprès de votre mairie

à remplir impérativement en noir, en lettres majuscules avec les accents en indiquant toute votre filiation
Uniquement sur rendez-vous - Merci de compter 30 minutes pour une demande et 10 minutes pour un retrait

Personne mineure

Timbres fiscaux :
(en vente dans un bureau de tabac, à la trésorerie ou à télécharger sur <https://timbres.impots.gouv.fr>)

De 15 à 18 ans : 42 €

- de 15 ans : 17 €

2 photos de moins de 3 mois

1 justificatif de domicile au nom du parent responsable de l'enfant (- de 6 mois, facture d'électricité, téléphone, avis d'imposition...)

Carte d'identité du mineur (valide ou périmée depuis - de 2 ans) à défaut la copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois)

Ancien passeport

Carte d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale

Copie du jugement de divorce pour les mineurs de parents divorcés

Personne majeure

Timbres fiscaux : 86 €
(en vente dans un bureau de tabac, à la trésorerie ou à télécharger sur <https://timbres.impots.gouv.fr>)

2 photos de moins de 3 mois

1 justificatif de domicile au nom du demandeur (- de 6 mois, facture d'électricité, téléphone, avis d'imposition...)

Carte d'identité (valide ou périmée depuis - de 2 ans) à défaut la copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois)

Ancien passeport

En cas de changement de nom pour les femmes : copie acte de mariage ou jugement de divorce

Pièces complémentaires :

- Justificatif de nationalité française
- Déclaration de perte
- Déclaration de vol établie par la gendarmerie

Contact : 02 51 98 90 33

Mairie de Moutiers-les-Mauxfaits

25, avenue Georges Clemenceau • 85540 Moutiers-les-Mauxfaits

E-mail : mairie-moutiers.les.mauxfaits@wanadoo.fr • Site : www.moutiers-les-mauxfaits.fr